



# Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 : Viser plus haut !

Mémoire déposé à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2015-2020



19 septembre 2015

## Description de l'équipe et d'ENvironnement JEUnesse

Ce mémoire a été préparé par :

Stéphanie Austin  
Catherine Gauthier  
Noémie Raby-Chassé  
Amélie Trottier-Picard

Ce mémoire a été révisé par :

Jérôme Normand

Mots-clés :

Gestion des matières résiduelles, compostage, recyclage, réemploi, réduction à la source, consommation, consigne, déchets, matières organiques, enfouissement, incinération, sensibilisation, éducation, collecte

## Présentation d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagés afin qu'ils fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENJEU dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENJEU touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport et l'énergie, les changements climatiques, la consommation responsable, l'eau, et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

## Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 : Viser plus haut ! .....</b>	<b>1</b>
<b>2.1 C'est mou ! .....</b>	<b>1</b>
<b>2.2 Des exemples inspirants .....</b>	<b>2</b>
<b>2.3 Des solutions pour la Communauté métropolitaine de Montréal .....</b>	<b>3</b>
2.3.1 Consommer autrement .....	3
2.3.2 Valoriser les matières résiduelles .....	4
2.3.3 Composter plus rapidement .....	4
2.3.4 Interdire ou recycler le plastique numéro 6 .....	5
2.3.5 Soutenir l'éducation et la sensibilisation du public .....	5
<b>Conclusion .....</b>	<b>6</b>
<b>Références .....</b>	<b>7</b>

## 1. Introduction

ENJEU est impliqué depuis une trentaine d'années dans le dossier des matières résiduelles, entre autres par ses activités d'éducation et de sensibilisation auprès des jeunes ainsi que par sa participation aux audiences et consultations publiques sur la gestion des matières résiduelles au Québec. Au cours des quinze dernières années, nous sommes intervenus lors des consultations du Gouvernement du Québec en 2010, de la Commission des transports et de l'environnement en 2008, du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2003 et 2004, et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en 2003.

Aujourd'hui, dans le cadre de la consultation publique menée par la CMM, nous partageons nos commentaires sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2015-2020. D'entrée de jeu, nous considérons que le projet de PMGMR est mou ! Dans ce mémoire, nous exposerons d'abord les faiblesses du plan sous sa forme actuelle. Puis, nous présenterons des exemples inspirants dans la gestion des matières résiduelles, au Canada et à l'étranger. Enfin, ce mémoire propose des pistes de solutions pour la CMM.

Nous avons choisi de ne pas aborder toutes les facettes du projet de PMGMR 2015-2020. Plutôt, nous nous concentrons sur des thématiques originales et qui rejoignent les activités, les projets et les priorités de notre organisme. En outre, nous appuyons le « Mémoire sur le PMGMR 2015-2020 » présenté à la CMM par les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie, de Montréal et de Laval et déposé en juin dernier. Nous partageons également l'avis du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) quant au maintien, à la bonification et à l'élargissement de la consigne publique et privée au Québec.

## 2. Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 : Viser plus haut !

### 2.1 C'est mou !

Une première mollesse du projet de PMGMR se situe au niveau de la collecte des matières organiques. On retrouve aux mesures 6 et 7 du PMGMR l'implantation d'un service de collecte porte-à-porte pour l'ensemble des matières organiques (CMM, 2015 : 44). Si ENJEU reconnaît l'importance de ces mesures dans la gestion des matières résiduelles, nous déplorons le flou qui entoure leur implantation qui se fera « *[s]elon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques* » (CMM, 2015 : 44). De plus, cet objectif est mou puisqu'aucune infrastructure n'est encore prévue dans la couronne Nord de Montréal (CMM, 2015 : 42). La CMM peut faire beaucoup mieux, elle peut viser plus haut !

Deuxièmement, dans son projet de PMGMR, la CMM maintient son objectif « zéro enfouissement ». En effet, « la Communauté poursuit son engagement envers [...] l'atteinte du zéro enfouissement » (CMM, 2015 : 56). Bien qu'aucun échéancier ne soit suggéré pour l'atteinte de cette cible, ENJEU tient à souligner qu'elle évacue la question de l'incinération. Le projet de PMGMR est, là encore, mou : un objectif « zéro enfouissement » n'a aucun sens si on laisse la porte ouverte à l'incinération. En effet, l'incinération des déchets entraîne l'émission de polluants atmosphériques, des toxines telles que le

mercure, les dioxines et les furanes. À notre sens, la diminution du nombre d'incinérateurs en fonction est un acquis à préserver.

Troisièmement, dans son cadre financier, le projet de PMGMR comporte des oublis importants. En effet, la CMM a évalué les coûts, les redevances ou les compensations associés aux différentes collectes de matières résiduelles, mais n'a alloué aucune ressource financière à la réduction à la source ou au réemploi des matières résiduelles. De surcroît, on ne retrouve aucun fonds dédié à l'éducation et à la sensibilisation du public. À ce sujet, seules deux mesures figurent dans le projet de PMGMR, à savoir les mesures 4 et 9 :

« Mesure 4 : Organiser, au moins une fois par année, une campagne de sensibilisation et d'information concernant les matières recyclables à l'intention de toutes les clientèles desservies. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. » (CMM, 2015 : 40)

« Mesure 9 : Organiser, au moins une fois par année, une campagne de sensibilisation et d'information concernant les matières organiques à l'intention de toutes les clientèles desservies. Selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques. » (CMM, 2015 : 44)

ENJEU voit difficilement comment ces mesures pourraient être concrétisées sans que le cadre financier ne le prévoie explicitement.

Enfin, nous avons eu beaucoup de mal à repérer des mesures ambitieuses et des échéanciers précis. Au contraire, nous avons rapidement trouvé des expressions molles et imprécises. Sur les 18 mesures que comporte le projet de PMGMR :

- 5 ne se feront que selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures ou de mise en œuvre des prescriptions gouvernementales ;
- 0 mesure ne comporte de cible chiffrée ;
- « Optimiser », « favoriser » ou « offrir » sont des verbes d'action mous : la CMM peut faire mieux !

## 2.2 Des exemples inspirants

Près de chez nous, l'exemple de la Nouvelle-Écosse démontre le leadership de la province en matière de gestion des matières résiduelles, et ce, depuis plusieurs années. En 1995, la Nouvelle-Écosse a développé une stratégie robuste de gestion des matières résiduelles, intitulée la *Solid Waste Resource Management Strategy*, qui lui a permis de détourner 50 % de ses matières résiduelles dès 2000 (Nova Scotia, 2009 : 3). D'ici à 2015, la province s'était donné pour cible de ramener les déchets produits par habitant à 300 kg par année (Nova Scotia, 2009 : 3). De 1990 à 2010, la production de déchets par habitant en Nouvelle-Écosse est passée de 743 kg par an à 401 (Nova Scotia, 2011 : 3). À titre de comparaison, le Québec produisait 810 kg de déchets par habitant en 2008 (Gouvernement du Québec, 2011 : 7). Pour atteindre ses cibles ambitieuses, la Nouvelle-Écosse a implanté les collectes de matières recyclables et organiques à grande échelle : 99 % des résidents ont accès à la collecte des matières recyclables et 94 % ont accès à la collecte des matières organiques (Nova Scotia, 2011 : 3). La province est ainsi la seule province canadienne à avoir atteint l'objectif du gouvernement fédéral de réduire l'élimination des matières résiduelles de 50 %.

La ville de San Francisco fait aussi preuve d'audace pour sa gestion des matières résiduelles. Dès 2003, la ville a adopté une résolution pour mettre fin à la mise en décharge de ses déchets d'ici 2020 (Theunissen, 2015). Ce virage a été déclenché suite à la réalisation d'une étude qui a démontré que près de 90 % des déchets pouvaient être recyclés ou valorisés (Theunissen, 2015). Ainsi, la ville a procédé à l'implantation de la collecte des matières organiques dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie. Cette mesure à elle seule a permis de faire passer le taux de récupération de 42 à 60 % entre 2001 et 2005 (Theunissen, 2015). San Francisco ne s'est pas arrêtée là : en 2007, elle fut la première ville d'importance aux États-Unis à interdire les sacs de plastique et, en 2013, elle a interdit la vente et la distribution de bouteilles d'eau en plastique (Theunissen, 2015). En prime, l'audace de la ville a placé San Francisco parmi les villes les plus durables du monde.

En Europe, « une directive de la Communauté européenne prescrit à ses états membres la réalisation d'un PGMR encourageant la prévention, la réduction ainsi que l'élimination sécuritaire pour les personnes et l'environnement » (Robichaud, 2014 : 41). En Belgique, la Flandre est considérée comme un chef de file dans la gestion des matières résiduelles. Elle poursuit deux objectifs principaux dans son plan pour la période allant de 2008 à 2015, soit « limiter la production de [matières résiduelles] résidentielles à 150 kg par personne par an » et « limiter la production de [matières résiduelles] à 560 kg par personne par an [nous soulignons] » (Robichaud, 2014 : 42). Ainsi, la Flandre a surpassé les objectifs de réduction de la Communauté européenne de recyclage fixés à 50 % d'ici 2020 en 2001 (Robichaud, 2014 : 42).

Nous pourrions citer plusieurs autres villes et régions qui démontrent des efforts notables dans la gestion des matières résiduelles. En effet, la CMM pourrait puiser dans de nombreux exemples à l'international pour faire preuve d'audace dans son PMGMR. Dans la section qui suit, nous visons plus haut et proposons des pistes de solutions pour la CMM.

## **2.3 Des solutions pour la Communauté métropolitaine de Montréal**

### **2.3.1 Consommer autrement**

**ENJEU recommande de mettre en place des programmes de réduction et de réemploi des matières résiduelles dans l'optique d'amener les citoyens à consommer autrement.**

Par ses projets, ENJEU sensibilise les jeunes et le grand public à nos habitudes de consommation. À titre d'exemple, ENJEU organise le *Salon des Artistes Récupérateurs*, en collaboration avec des artistes du milieu. L'événement présente une quarantaine d'écodesigns et accueille des visiteurs à la Maison du développement durable. Leurs collections - vêtements, bijoux, accessoires de mode, objets utilitaires et décoratifs, meubles et autres - sont axées sur la réutilisation, le recyclage et la revalorisation.

Un autre des projets phares de l'organisme, *Tendance Bazar*, initie les jeunes du deuxième cycle du secondaire à l'écodesign par le biais de formations, d'ateliers et de réalisation de projets. Le projet permet de sensibiliser les jeunes aux enjeux éthiques et environnementaux de l'industrie de la mode et à les faire réfléchir sur leurs choix de consommation. *Tendance Bazar* permet ainsi aux jeunes d'identifier leurs principales sources d'influence et les pièges de la consommation, en déconstruisant les préjugés associés au marché de seconde main et en les initiant à la réutilisation et la transformation de textiles et d'objets récupérés.

Dans le quartier Villeray à Montréal, la bibliothèque d'outils La Remise nous a aussi inspirés. En effet, le projet vise à « mettre en commun des appareils utilitaires, des espaces de travail et des connaissances afin d'augmenter la capacité d'agir de ses membres tout en facilitant une transition vers un mode de vie plus résilient, solidaire et écologiquement soutenable » (La Remise, 2015).

Une autre mesure que soutient ENJEU est l'élargissement et la bonification de la consigne. En effet, nous sommes d'avis que la consigne est un système de collecte efficace qui devrait être bonifié. Le coût de la consigne devrait ainsi être augmenté, et la consigne devrait s'étendre aux contenants de verre, y compris mais sans s'y limiter, les bouteilles de vin et de spiritueux. Une telle mesure permettrait de véritablement valoriser le verre plutôt que de l'enfouir.

Enfin, si ces mesures nécessitent des investissements et l'ajout d'un volet dans le cadre financier, cet investissement présente également le potentiel de faire diminuer les coûts de la gestion des matières résiduelles pour les villes en diminuant la quantité de matières à collecter et à gérer.

### 2.3.2 Valoriser les matières résiduelles

**ENJEU recommande d'offrir un prix à la tonne aux entreprises et aux organismes qui détournent de l'enfouissement les matières résiduelles.**

Si la CMM paie pour l'enfouissement de ses matières résiduelles, pourquoi ne pas mettre un prix sur les matières détournées des sites d'enfouissement ? C'est en effet ce que propose ENJEU afin de détourner les matières résiduelles des sites d'enfouissement ou de l'incinération.

En juillet dernier, Moisson Montréal annonçait que son Programme de récupération en supermarchés créé en octobre 2013 avait « permis de récupérer 534 tonnes d'aliments au total, dont 197 tonnes de viande, 148 tonnes de produits variés et d'aliments congelés, 137 tonnes de boulangerie et 52 tonnes de fruits et légumes » (Moisson Montréal, 2015). Pour Renaissance qui valorise des vêtements et des biens ménages, ce sont 7 953 tonnes de matières qui ont été détournées des sites d'enfouissement en 2014-2015 (Renaissance, 2015). Des organismes comme Moisson Montréal ou Renaissance verraient ainsi leurs efforts reconnus, d'autant plus que leur action a une portée plus large sur le développement durable de la société.

### 2.3.3 Composter plus rapidement

**ENJEU recommande d'adopter une posture de leader dans la mise en place de la collecte des matières organiques, entre autres en allant de l'avant avec la sensibilisation et l'éducation des citoyens.**

En d'autres mots, ENJEU suggère à la CMM de prévoir l'éducation et la sensibilisation des citoyens en amont de l'implantation de la collecte de matières organiques. Si l'implantation de la collecte des matières organiques n'est pas détaillée dans le document de consultation, nous croyons qu'il faudrait minimalement établir un échéancier précis qui inclut la couronne Nord où aucune infrastructure ne semble prévue (CMM, 2015 : 42).

#### 2.3.4 Interdire ou recycler le plastique numéro 6

**ENJEU recommande d'interdire le plastique numéro 6 ou de le recycler avec la mise en place de densificateurs pour réduire l'impact environnemental lié au transport.**

Pour ENJEU, le fait qu'on utilise encore le plastique numéro 6 alors qu'il n'y pas d'infrastructure pour le recycler est une aberration. En fait, à l'exception de quelques régions au Québec, ce plastique n'est pas recyclé et est donc directement mis à la poubelle. Pourtant, des alternatives plus écologiques sont disponibles sur le marché et nous suggérons dans un premier temps de l'interdire.

Si la CMM ne souhaite pas interdire ce type de plastique, nous demandons à ce qu'il soit au moins recyclé, avec la mise en place de densificateurs pour réduire l'impact environnemental lié au transport.

#### 2.3.5 Soutenir l'éducation et la sensibilisation du public

**ENJEU recommande de soutenir financièrement les organismes faisant de l'éducation et de la sensibilisation à la gestion des matières résiduelles en priorisant la réduction et le réemploi.**

Parmi les activités de sensibilisation, ENJEU a plusieurs suggestions à proposer. Il faut dire que le grand public a encore et toujours besoin d'éducation sur la gestion des matières résiduelles et il ne faut donc pas négliger cet aspect dans le PMGMR.

Par exemple, nous pensons à offrir aux écoles secondaires des ateliers de formation, obligatoires ou non. Le choix de cette cible est d'ailleurs réfléchi, car c'est souvent à cet âge que la sensibilisation peut jouer un grand rôle sur les habitudes de vie et de consommation à l'âge adulte. Des élèves pourraient aussi former des brigades durant l'été pour agir en tant qu'agents multiplicateurs auprès d'autres jeunes ou du grand public. C'est une formule qu'ENJEU met de l'avant depuis plusieurs années avec son Service d'éducation environnementale.

Enfin, la clé d'une meilleure gestion des matières résiduelles est de miser sur la réduction à la source, notamment en ciblant le suremballage et en promouvant le réemploi. Pour encourager la réduction de la consommation, il faut à la CMM des outils qui rejoignent davantage les municipalités et les citoyens. Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), Action RE-buts a lancé le « Défi municipalités » qui encourage les villes à « réaliser au moins une activité de sensibilisation sur la réduction des déchets durant la SQRD/ou tout au long de l'année » (Action RE-buts, 2015).

Nous croyons qu'il serait intéressant d'étendre cette action dans le PMGMR. Nous proposons pour ce faire d'organiser un concours entre les municipalités avec un prix pour les citoyens de la municipalité qui aura le plus réduit sa production de déchets. Le prix pourrait être offert par un partenaire connu du public et qui accepterait d'offrir un spectacle sur le territoire de la municipalité gagnante, financé par la CMM : École nationale de cirque, Orchestre métropolitain, Orchestre symphonique de Montréal... toutes les avenues sont possibles ! Un tel concours pourrait également avoir un volet jeunesse où la créativité des jeunes serait récompensée. ENJEU pourrait alors aller dans les écoles pour former les élèves et initier des projets pour une gestion écologique des déchets.



## Conclusion

En somme, nous considérons que le projet de PMGMR pourrait être grandement bonifié. En fait, le plan devrait être plus précis et plus audacieux afin de guider l'action des municipalités de la CMM. Si le plan proposé est mou, l'action des municipalités sera molle !

Comme nous l'avons vu, plusieurs exemples pourraient inspirer la CMM dans son PMGMR. La Nouvelle-Écosse, la ville de San Francisco ou la Flandre ont des objectifs plus ambitieux, et la CMM pourrait aussi viser plus haut dans son PMGMR.

Pour ce faire, ENJEU recommande à la CMM :

- de mettre en place des programmes de réduction et de réemploi des matières résiduelles dans l'optique d'amener les citoyens à consommer autrement ;
- d'offrir un prix à la tonne aux entreprises et aux organismes qui détournent de l'enfouissement les matières résiduelles ;
- d'adopter une posture de leader dans la mise en place de la collecte des matières organiques, entre autres en allant de l'avant avec la sensibilisation et l'éducation des citoyens ;
- d'interdire le plastique numéro 6 ou de le recycler avec la mise en place de densificateurs pour réduire l'impact environnemental lié au transport ;
- de soutenir financièrement les organismes faisant de l'éducation et de la sensibilisation à la gestion des matières résiduelles en priorisant la réduction et le réemploi.

Finalement, ENJEU réitère que la réduction à la source et le réemploi devraient être les priorités du PMGMR. Ces mesures régionales contribuent en outre à la réduction du transport des matières résiduelles au niveau individuel et collectif, ce qui contribue à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, la gestion des matières résiduelles ne devrait pas être vue de manière isolée, mais plutôt dans une optique de développement durable de la CMM et, plus largement, de la société.

## Références

Pour consulter l'ensemble des mémoires et des positions d'ENvironnement JEUnesse (ENJEU) sur la gestion des matières résiduelles :

ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 1999-2014. *Mémoires et positions*. En ligne : <http://enjeu.qc.ca/Memoires-et-positions> (page consultée le 6 août 2015).

Action RE-buts. 2015. *Défi municipalités*. En ligne : <http://www.sqrd.org/municipalite/modalites> (page consultée le 17 septembre 2015).

Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). 2015. *Projet de PMGMR 2015-2020*. En ligne : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmgmr/fiches/20150302\\_projet-pmgmr-2015-20120.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmgmr/fiches/20150302_projet-pmgmr-2015-20120.pdf) (page consultée le 6 août 2015).

Conseil régional de l'environnement (CRE) de Lanaudière, CRE des Laurentides, CRE de la Montérégie, CRE de Montréal et CRE de Laval. 2015. *Mémoire sur le PMGMR 2015-2020*. En ligne : [http://www.cremtl.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/memoire\\_pmgmr\\_2015\\_cre\\_de\\_la\\_cmm.pdf](http://www.cremtl.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/memoire_pmgmr_2015_cre_de_la_cmm.pdf) (page consultée le 6 août 2015).

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED). 2015. « Recycler le verre plutôt que l'enfouir : la consigne demeure plus pertinente que jamais ». *Communiqué de presse*. En ligne : <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/recycler-le-verre-plutot-que-lenfouir--la-consigne-demeure-plus-pertinente-que-jamais-517410561.html> (page consultée le 6 août 2015).

Gouvernement du Québec. 2011. Politique québécoise de gestion des matières résiduelles - Plan d'action 2011-2015. En ligne : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/presentation.pdf> (page consultée le 6 août 2015).

La Remise. 2015. *Notre mission*. En ligne : <http://laremise.ca/la-remise/notre-mission/> (page consultée le 11 septembre 2015).

Moisson Montréal. 2015. « Moisson Montréal étend le Programme de récupération en supermarchés à l'ensemble du Québec ». *Communiqué de presse*. Montréal, 7 juillet 2015. En ligne : <http://www.moissonmontreal.org/moisson-montreal-etend-le-programme-de-recuperation-en-supermarches-a-lensemble-du-quebec/> (page consultée le 11 septembre 2015).

Nova Scotia. 2009. Final Report on Nova Scotia's 1995 - Solid Waste Resource Management Strategy. En ligne : <http://www.novascotia.ca/nse/waste/docs/SolidWasteStrategyFinalReport1995.pdf> (page consultée le 6 août 2015).

Nova Scotia. 2011. Our Path Forward - Building on the Success of Nova Scotia's Solid Waste Resource Management Strategy. En ligne : <http://www.novascotia.ca/nse/waste/docs/Solid.Waste.Strategy-Our.Path.Forward.2011.pdf> (page consultée le 6 août 2015).

Renaissance. 2015. *Mission environnementale*. En ligne : <http://www.renaissancequebec.ca/fr/renaissance/mission-environnementale> (page consultée le 11 septembre 2015).

- Robichaud, Sophie. 2014. *Le bannissement des matières organiques au Québec en 2020 : comment l'opérationnaliser ?*. Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE). En ligne : <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/7431?show=full> (page consultée le 14 août 2015), pp. 44 et ss.
- Theunissen, Benoit. 2015. « 'Zero Waste' à San Francisco, réaliste ? ». *Ecogisements*. 12 mai 2015. En ligne : <http://www.ecogisements.org/zerowaste-san-francisco-3047> (page consultée le 15 mai 2015).